**CHATEAU DE LAVIGNY**

 **Formulaire de candidature 2022**

NOM DE FAMILLE:
PRENOM: [M] .... [F] ....

ADDRESSE: …

TEL: … EMAIL: …

DATE DE NAISSANCE: NATIONALITE:

SANTE (Allergies, régime particulier tel végétarien, ou autres problèmes nécessitant des soins particuliers. Veuillez noter que le château n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite):

LANGUES PRATIQUEES: **Il est indispensable de pouvoir parler couramment le français ou l'anglais** (Veuillez indiquer précisément votre degré de connaissance de ces deux langues. Ceci est essentiel à la formation des groupes, ainsi que pour la lecture publique).

Français: Anglais: Autre:

SEJOUR DE 4 SEMAINES DEMANDE: (veuillez indiquer plusieurs choix dans l’ordre de préférence)

**7 juin – 4 juillet \* 5 juillet - 1er août \* 2 août - 29 août \* 30 août - 26 septembre \***

**27 septembre – 24 octobre** (pour les bourses de traduction Pro Helvetia uniquement)

1. 2. 3.

LIVRES PUBLIES: EDITEURS / DATES:

1.

2.

3.

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE LAVIGNY?

DOCUMENTS **(en français ou en anglais):**

1. Ce formulaire de candidature dûment rempli (page 1 et 2).

2. Un court exposé des raisons pour lesquelles l'écrivain désire séjourner à Lavigny (demi page)

3. Une présentation du projet d'écriture à Lavigny (max. une page)

4. Un curriculum vitae d'une page, comprenant une liste sélective des publications et les mérites du candidat

5. Une lettre de recommandation, soit d'un écrivain publié, d'un éditeur, d'un critique ou d'un traducteur, spécifiquement en rapport avec les projets du candidat pour Lavigny

6. Un extrait d'une oeuvre publiée du candidat de huit pages maximum, en anglais, en français ou en allemand (traduit si nécessaire). Merci de ne pas envoyer de livres ou de travail en cours.7. *Uniquement pour la bourse Pro Helvetia (traduction d’une œuvre suisse) :* La copie du contrat signé avec l’éditeur pour le projet concerné.

**Le dossier complet de candidature doit être reçu avant le 15 octobre 2021.** Tous les documents, y compris la lettre de recommandation, doivent être envoyés **en format pdf et en un seul fichier.**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Les décisions seront annoncées au mois de novembre. Adresse pour l’envoi des dossiers : chlavigny@hotmail.com.

Une confirmation par courriel sera envoyée à la réception des dossiers. En cas de non retour, prière de nous contacter.

**NOUVELLES CONDITIONS POUR LES RESIDENCE D’ECRITURE /**

**BOURSES DE SEJOURS**

A partir de 2020, il y a plusieurs types de bourses de séjour possibles pour une résidence d’écriture :

**Bourse de séjour Ledig-Rowohlt complète**: **logement et pension complète** (repas du soir préparé et servi par le chef, petit-déjeuner et déjeuner en self-service).

Le nombre de résidences avec bourse de séjour complète offertes est très limité.

B**ourse de séjour Ledig-Rowohlt partielle : logement et pension complète** (repas du soir préparé et servi par le chef, petit-déjeuner et déjeuner en self-service) - une participation financière d’un montant de CHF 1'200.- pour les quatre semaines est demandée.

**Bourse de séjour Pro Helvetia pour traducteurs littéraires:** pour les traducteurs littéraires ayant un projet de traduction d’un auteur suisse vivant **et ayant signé un contrat avec une maison d’édition pour le projet proposé**, Pro Helvetia, Fondation Suisse pour la culture, s’associe à la Fondation Ledig-Rowohlt pour offrir une residence et accorde au traducteur sélectionné par la Fondation Ledig-Rowohlt, une bourse financière d’un montant de CHF 1’400.-, ainsi qu’un forfait de CHF 300.- pour les frais de voyage.

**Pour les institutions souhaitant sponsoriser ou mettre au concours directement une résidence d’écriture au Château de Lavigny, prière de contacter la directrice à l’adresse suivante :** **chlavigny@bluewin.ch**

Veuillez indiquer ci-dessous la bourse Ledig-Rowohlt / Pro Helvetia désirée :

**BOURSE LEDIG-ROWOHLT COMPLETE:**

(nombre de bourses offertes chaque année très limité)

**BOURSE LEDIG-ROWOHLT PARTIELLE:**

En cas de sélection, je m’engage à payer une participation aux frais de séjour de CHF 1'200.-

**BOURSE PRO HELVETIA/LEDIG-ROWOHLT POUR TRADUCTEUR LITTERAIRE**

**AVEC UN PROJET SUISSE:**

Bourse de séjour pour un projet de traduction d’un auteur suisse vivant

comprenant une allocation mensuelle et un forfait pour les frais de voyage